

Le Met@llo Normand

La lettre électronique de la CFDT Métallurgie Normandie



Numéro 0 – octobre 2012

Edito

Pour les militants CFDT de la métallurgie bas-normande, l'Outil du Métallo a marqué son époque. Suite à la constitution d'une Union Métaux Normande en 2008, ce journal s'est évanoui, pour renaître aujourd'hui sous une nouvelle forme.

Identité de la CFDT métallurgie dans la Haute-Normandie et la Basse-Normandie, **Le Met@llo Normand** sera une lettre électronique adressée aux militants sur leur adresse e-mail. La liste des destinataires sera constituée principalement sur information des secrétaires de syndicats, puis au gré des rencontres de l'UmN avec les militants. **Le Met@llo Normand** fera l'objet de 4 à 10 numéros par an, selon l'actualité.

Le Bureau du 16 octobre 2012 à Villers-sur-mer a validé le principe de cette lettre. Le **Met@llo Normand** sera transmis directement par l'Union Métaux Normandie aux militants, qui sont ensuite libres de faire suivre aux adhérents de leurs sections.

Les syndicats sont chargés de transmettre la liste de diffusion électronique qu'ils souhaitent **avant le 27 novembre 2012** : ils peuvent par exemple faire suivre le présent « numéro 0 » aux destinataires de leur choix avec les adresses visibles et mettre en copie l'adresse mail umncfdt@orange.fr. Sans réponse à cette date, l'Union Métaux Normandie diffusera à une liste dont elle informera le syndicat. Au-delà de cette liste initialement établie, de nouveaux destinataires pourront être ajoutés à tout moment, soit sur demande du syndicat, soit sur initiative de l'UmN avec information du syndicat.

L'objectif du **Met@llo Normand** n'est pas de reprendre l'information militante nationale, déjà transmise par la CFDT. Nous voulons par cette lettre informer et épauler les militants normands de la métallurgie, créer des liens, propager une dynamique militante.

Informer sur l'action syndicale relevant du champ de l'Union Métaux Normandie CFDT, aussi bien sur l'action paritaire territoriale que sur l'action des syndicats ou des sections. **Epauler** par la transmission d'outils, par exemple des encarts que les militants peuvent reprendre sur un affichage ou un tract.

Bonne lecture.

Cécile Maire

POUR S'ABONNER au Mét@llo Normand...

Les secrétaires de syndicats sont chargés de transmettre une liste d'adresses mail destinataires de cette lettre électronique.

Si vous souhaitez inscrire d'autres personnes ou au contraire ne plus recevoir cette lettre, faites le savoir à votre secrétaire de syndicat ou à umncfdt@orange.fr

POUR FIGURER dans le Mét@llo Normand...

Merci de transmettre tracts et articles de presse sur umncfdt@orange.fr

Flash sur ... la Manche !

Grève historique chez CTI

Cette petite entreprise n'avait jamais connu de syndicat jusqu'à ce qu'un militant CFDT ne se lance dans la bataille il y a 4 ans.

Les salariés ont fait grève pendant 1 semaine (juin 2012) à l'appel de la CFDT.

La CFDT a obtenu 3% d'augmentation générale alors que la direction avait ouvert les négociations avec 0.5% !

Cantons de Lessay, Saint-Malo-de-la-Lande

Ouest-France
Vendredi 1^{er} Juin 2012

Gratot

Négociations salariales : une grève partie pour durer à CTI

Pour la première fois depuis 1987, année de sa naissance à Gratot, l'entreprise de chaudronnerie CTI connaît un mouvement de grève. Elle a démarré vendredi dernier suite à la négociation annuelle sur la revalorisation des salaires. « La direction propose + 0,5 %, c'est ridicule. Ils disent que c'est la crise, relate Loïc Frumin, délégué CFDT. Mais le site de Gratot marche bien : il y a du boulot ! »

Le représentant du personnel avait demandé + 3,5 %. L'an dernier, l'augmentation avait été de + 2 %. Une négociation a échoué mercredi. « La direction veut que l'on reprenne le travail avant de négocier. » Naturellement, les salariés ne l'entendent pas de cette oreille. Selon le délégué, ils sont 37 sur 47 salariés à poursuivre le mouvement de grève, celui-ci n'étant pas suivi dans les bureaux. « Ici, un tiers de l'effectif est au Smic, à quelques dizaines d'euros près. » « Un chef d'équipe avec 25 ans d'expérience touche 1 400 € par mois », témoigne un salarié.

Pas d'investissement à Gratot

Créé par trois amis il y a 25 ans dont son PDG actuel Patrick Martel (1), la petite entreprise a bien grandi. En 1998, elle crée une filiale à Agneaux, où est désormais son siège social. À ce jour, CTI compte 95 salariés sur les deux sites manchois. Le groupe a aussi pris le contrôle d'autres



Les salariés de CTI, hier à l'entrée du site, bien déterminés à obtenir plus que 0,5 % de revalorisation des salaires. Au premier plan, Loïc Frumin, délégué CFDT.

sociétés dans la foulée. En 2007, la banque le Crédit agricole rentre dans le capital. « CTI est une PME qui appartient à une holding de 1 600 personnes désormais, avec beaucoup de sous-traitance pour des multinationales », poursuit Loïc Frumin.

Le site de Gratot est plutôt orienté vers la chaudronnerie en inox pour l'industrie agroalimentaire. Mais le groupe travaille aussi pour l'industrie nucléaire, l'armement, la recherche pétrolière offshore... Une image de marque qui tranche avec les locaux

de Gratot, enclavés et vétustes.

« Cette proposition de la direction est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase, confirme Loïc Frumin. Le mouvement porte aussi sur nos conditions de travail : le vestiaire est dans un modulaire, les sanitaires sont insalubres, on manque de matériel... Il n'y a pas eu d'investissement ici. À Agneaux, tout est neuf. » Les salariés de ce site ne font d'ailleurs pas grève.

Jean-Luc Michel a rendu visite aux salariés, hier jeudi. « C'est une

politique générale dans la métallurgie et CTI n'a pas l'habitude de négocier, assène le secrétaire général CFDT de cette branche. La direction doit se remettre autour de la table. » D'ici là, les grévistes prévoient un mouvement « à durée indéterminée ».

Christophe LECONTE.

(1) Nous ne sommes pas parvenus à la joindre hier.

Minima de salaires : blocage des négociations par l'UIMM

Dans la Manche, comme dans d'autres territoires normands, la négociation 2012 sur les minima de salaires a été difficile et n'a pas donné lieu à un accord signé par la CFDT.

Un deuxième tour est d'ailleurs en cours suite à l'augmentation du SMIC en juillet 2012 portant les premiers coefficients en dessous du minimum légal.

(voir article de presse page suivante)

Métallurgie: la CFDT appelle le patronat à la négociation

Le bureau du syndicat CFDT de la métallurgie de la Manche s'est réuni hier à Cherbourg, avec l'objectif de ramener la chambre patronale, l'UIMM, à la table des négociations. Lors d'une dernière réunion, le 1^{er} juin, celle-ci avait donné un accord de principe sur la revalorisation du point, qui sert de base pour le calcul de l'ancienneté, et la grille indiciaire. Depuis, s'appuyant sur un refus de ses adhérents, l'UIMM n'a pas signé l'accord.

Certes le gouvernement a entre-temps annoncé une revalorisation de 2 % du SMIC. « Nous sommes très peu concernés dans la Manche. La grille avait déjà été revue et la plupart des salaires sont au-dessus du SMIC », indique pour la CFDT Jean-Luc Michel. « Nous sommes en revanche plus inquiets pour les très petites entreprises: l'absence de représentation syndicale y est compensée par ces accords avec la chambre patronale. »

Les syndicats mettent d'ailleurs l'accent sur le mauvais classement de la Manche: la valeur du point y est de 4,17 euros alors que la moyenne nationale est de 4,65 euros, et jusqu'à 5,18 euros au Havre et même 5,42 euros dans l'Eure.

Or, ajoute Jean-Luc Michel, 20 % des effectifs globaux des entreprises métallurgiques de la Manche - 336 établissements employant 11 000 salariés - devraient partir en retraite dans les cinq ans qui viennent. « C'est une

profession où le savoir-faire et l'expérience sont importants. Ce n'est pas avec cette attitude de l'UIMM que l'on va attirer des jeunes vers nos métiers. On ne trouve déjà plus de soudeurs dans le centre et le sud du département, pas plus que de tuyauteurs soudeurs... »

La CFDT met aussi l'accent sur une fuite possible des sa-

lariés vers de grands donneurs d'ordres, comme DCNS et Areva, qui appliquent une convention collective nationale plus favorable, et les craintes sur le recrutement à la veille de voir s'implanter les industries liées aux énergies marines renouvelables. « Il faut que l'UIMM revienne à la table des négociations, il est encore temps », insistent l'ensemble des syndicats.

« Elle sait bien nous trouver quand il y a une entreprise en difficulté. Mais pour négocier sur les salaires... »

Pour le moment, ce secteur d'activité, qui regroupe des entreprises de carrosserie, travaillant aussi dans le nucléaire, l'agroalimentaire et la navale, a plutôt bien résisté à la crise. Seule exception, les difficultés rencontrées par Électropoli à Saint-James et

Isigny-le-Buat, un des leaders européens du traitement de surfaces pour l'industrie automobile. « Mais depuis le début de l'année, c'est plus tendu, avec un ralentissement des prises de commandes. » La CFDT et les autres syndicats, pour autant, sont prêts à engager des actions à la rentrée si l'UIMM ne change pas d'attitude.

J. L.



Lors de la réunion du bureau du syndicat départemental de la métallurgie, la CFDT a appelé l'UIMM à revoir sa position.

Energies marines renouvelables : un grand projet industriel, des emplois à la clé

Le projet sur les Energies Marines Renouvelables (EMR) a été l'objet d'un exposé lors de la Commission Paritaire Régionale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle en Basse-Normandie en juillet 2012.

Le bassin de Cherbourg se positionne à la fois sur la production d'énergie hydraulienne, qui consiste à placer des turbines en mer pour exploiter les courants marins (dans le Raz Blanchard), et sur la production d'énergie par des éoliennes offshore (parc d'éoliennes au large de Courseulles).

La technologie des hydrauliennes sera mature dans deux ans et induira des activités d'assemblage et de maintenance (turbines à quai de 15 à 20m de diamètre) sur la région de Cherbourg, qui sera le premier port français pour l'hydraulien et le deuxième port européen. Le projet hydraulien est porté par DCNS et fait l'objet d'aménagements déjà engagés dans le port de Cherbourg.

Le projet d'éoliennes offshore conduira prochainement à la construction par Alstom de deux usines à Cherbourg, une pour les pâles et une pour les mâts (les turbines seront fabriquées à St-Nazaire), avec 500 emplois directs estimés entre 2014 et 2016. De plus, 200 emplois sur deux ans sont associés à la construction des plateformes en mer.

La CFDT a insisté lors de cette réunion sur la nécessité de structurer cette nouvelle filière sur le territoire bas-normand, pour que le réseau de sous-traitance se mette en place avec des entreprises de la région.

La vie de l'Union Métaux Normandie

Le Bureau a tenu sa première réunion en juin 2012 dans sa nouvelle composition. Vous trouverez ci-après la liste des membres du nouveau Bureau .

BIENAIME Sylvain	Rouen Elbeuf Dieppe	KERNEIS Gilles	Vernon
BOITTOU Joël	Retraité, Rouen	LAISNEY Christian	Manche
BOUTARD Dominique	Rouen Elbeuf Dieppe	LECOEUR Patrick	Evreux
BRUNET Jean-Pierre	Retraité, Caen	LECOSTEY Joël	SPEA*
CHOUQUET Eric	Le Havre	LEVALLOIS Heloïse	Manche
COIGNARD Thierry	Orne-Est	LOMPRE Denis	Le Havre
DA COSTA Jorge	Rouen Elbeuf Dieppe	MAADE Pascal	Manche
DANNEBEY Michel	Rouen Elbeuf Dieppe	MAIRE Cécile	Secrétaire générale
DEBLED Hervé	Pays d'Auge	MANIFEL Angélique	Evreux
DESBREE Lionel	Orne-Est	MARY Patrick	Flers-Condé-Vire
DUBURE Stéphane	Le Havre	MICHEL Jean-Luc	Manche
FAVRE Johnny	Orne-Est	PISTIS Pascal	Caen
FLEURY Josiane	Caen	PIVAIN Bernard	Manche
GERVAISE Pascal	Manche	RENVOISE Bruno	Caen
GRASSI Bernard	Caen	REVERT Ghislaine	Rouen Elbeuf Dieppe
GUICHARD Alain	Caen	RONGERIAS Jean-Claude	Rouen Elbeuf Dieppe
HEURTEVENT Sébastien	SPEA*	SAVIN Emmanuel	Caen
HULINE Vincent	Evreux	SOL Philippe	Flers-Condé-Vire
KASSEN Ali	Rouen Elbeuf Dieppe		

**Syndicat du Personnel de l'Energie Atomique*

Le nombre d'adhérents est stable en 2011 par rapport à 2010. Les syndicats qui progressent le plus sont Orne-Est et Le Havre, ceux qui perdent le plus d'adhérents sont Centre-Sud-Manche et Vernon. Notons que les syndicats Centre-Sud-Manche et Nord-Cotentin ont choisi de se regrouper en 2011 pour s'inscrire dans une nouvelle dynamique de développement, en mutualisant leurs forces.

L'Union Métaux a présenté un budget 2011 déficitaire. La Commission Exécutive est chargée d'étudier les possibilités de réduire ce déficit et de proposer des actions en ce sens.

Cette réunion a été l'occasion d'échanger sur

- La filière aéronautique en Haute-Normandie, qui a fait l'objet d'une présentation à la Commission Paritaire Régionale de l'Emploi (CPRE) Haute-Normandie,
- La continuité du travail engagé sur la filière automobile,
- Le point sur l'éolien offshore à Cherbourg,
- Le travail engagé par l'UmN avec la section NXP sur l'émergence éventuelle d'une filière éclairage en Normandie.

Formation syndicale : l'année 2012 se terminera avec une session « nouveau militant » le 17-18 octobre 2012 qui ne figurait pas au calendrier initial. Le programme de la formation syndicale 2013 vous sera communiqué en fin d'année.

A vos agendas !

DATES	COMMISSION EXÉCUTIVE (MEMBRES ÉLUS)	BUREAU RÉGIONAL (MEMBRES ÉLUS)	AUTRES RENDEZ VOUS
26 OCTOBRE 2012			<i>Journée des animateurs de formation, Hérouville</i>
15 NOVEMBRE 2012			<i>Journée Santé au travail, Orbec</i>
27 NOVEMBRE 2012	<i>Rouen</i>		
11 DÉCEMBRE 2012			<i>Journée des sections de l'automobile, Orbec</i>
20 DÉCEMBRE 2012	<i>Hérouville</i>		
16 JANVIER 2013		<i>Rouen</i>	
19 FEVRIER 2013	<i>Rouen</i>		
7 MARS 2013			<i>Colloque décentralisé sur l'économie territoriale, Normandie</i>
12 MARS 2013			<i>Coordination CCT CCN Paris</i>
21 MARS 2013	<i>Caen</i>		
9 AVRIL 2013			<i>Coordination CPREFP/CPTE, Paris</i>
18 AVRIL 2013	<i>Le Havre</i>		
28 MAI 2013		<i>Villers/mer</i>	
2 JUILLET 2013	<i>Dieppe</i>		
19 SEPTEMBRE 2013		<i>Villers/mer</i>	
9 OCTOBRE 2013	<i>Caen</i>		
15 OCTOBRE 2013			<i>Coordination CCT/CCN + CPREFP/CPTE, Paris</i>
13 NOVEMBRE 2013	<i>Caen</i>		
5 DECEMBRE 2013		<i>Lieu à définir</i>	

En rouge : journées ouvertes à tous les militants

En bleu : journée ouverte à tous les militants de l'automobile

En vert : réunions pour les mandatés sur le thème indiqué.

L'Outil du Mét@llo

Le Forfait Jours

Les salariés au forfait jours ont un temps de travail défini par un nombre de jours par an (généralement 218). Ces salariés ne sont donc pas soumis à des horaires de travail : ils organisent eux-mêmes leur temps. Comme pour tous les salariés, **le temps de repos quotidien minimal est de 11H** et le repos hebdomadaire de 24H.

Associé au développement des outils informatiques permettant le travail à domicile, le principe du forfait-jours a conduit à des abus sur le nombre d'heures travaillées. Les atteintes à la santé se font sentir pour de nombreux salariés soumis à ce régime, à qui on demande toujours plus.

Le contrôle de la charge de travail est obligatoire pour l'employeur !

Le CE doit être consulté chaque année sur le recours au forfait-jours et les modalités de suivi des heures de travail !

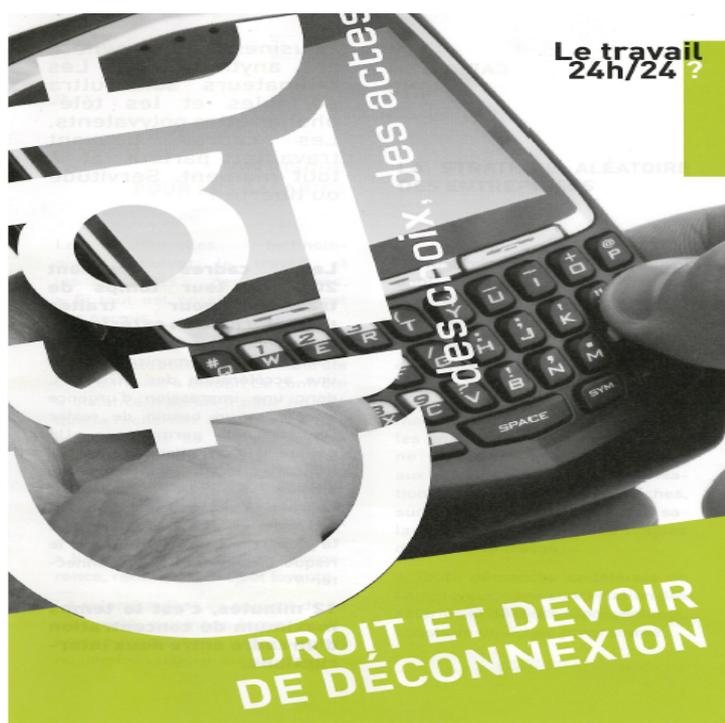
Les salariés au forfait-jours ont droit au repos et à la santé !

Défendons l'application du droit européen qui fixe comme maximum 48H pour la semaine ! Revendiquons des journées maximales de 10H !

Revendiquons un « droit à la déconnexion » !

Ces éléments peuvent faire l'objet d'un accord d'entreprise.

Enfin, dénonçons les situations où l'autonomie du salarié n'est pas compatible avec un forfait-jours (le privant d'heures supplémentaires ou de récupération)



ANNEXE : 12 – 15 juin : Congrès FGMM de Nantes **Intervention des syndicats métaux normands à la tribune**

Intervention du SPEA BN

Bonjour à toutes et tous,

C'est toujours un grand moment pour un militant de participer à un congrès comme celui de notre fédération. Le SPEA de Basse Normandie remercie les organisateurs pour l'accueil ici à Nantes.

Le Syndicat des Personnels de l'Énergie Atomique de Basse Normandie est un syndicat de site qui est composé des sections des entreprises exerçant sur le site de La Hague, AREVA NC, des filiales du groupe, ses sous-traitants et la section CEA du Ganil de Caen.

Syndicat du nucléaire, on a beaucoup parlé de notre filière après le terrible séisme du Japon qui a entraîné une catastrophe à la centrale de Fukushima. En France, cette situation a permis de faire un état des lieux de nos installations nucléaires. Après un audit, l'autorité de sûreté nucléaire a demandé aux exploitants d'installations des ECS (examens complémentaires de sûreté), lesquels exploitants devront y répondre. Depuis des décennies, les équipes CFDT s'activent pour que nos installations fonctionnent en toutes sûreté/sécurité.

Quand à la politique énergétique du pays, un débat devrait avoir lieu à la rentrée. Pour le SPEA Basse Normandie, il n'y a pas de modes d'énergies opposables, mais complémentaires qui doivent répondre aux besoins, mais aussi à des critères de développement durable. C'est pourquoi, nous pensons qu'il est nécessaire d'intensifier la recherche dans tous les modes de production d'énergie, qu'il soit d'origine nucléaire ou renouvelable.

L'éolien offshore commence à émerger avec un premier projet d'installation d'éoliennes en mer de La Manche et en Atlantique pour une production de 3 GW. Un second appel d'offre pour doubler cette production devrait être lancé prochainement. Deux consortiums ont été retenus AREVA et ALSTOM, avec des usines de construction au Havre pour Areva et Cherbourg pour Alstom. Cherbourg qui devrait accueillir également une usine de fabrication d'hydroliennes, car un projet supporté par DCNS est à l'étude pour l'installation d'hydroliennes dans un des courants marins les plus forts d'Europe au large de La Hague. Des projets bien sûr soutenus par tous les syndicats CFDT du Nord Cotentin.

Concernant notre activité, actuellement, le groupe AREVA est dans une logique de réduction des coûts.

La section Areva NC de La Hague s'en est rendue compte quand elle a participé activement à la négociation de l'accord d'entreprise qui avait été dénoncé.

Et dans ce contexte, un certain nombre de dispositions ont été revues à la baisse.

La plus significative étant la remise en cause du système de cessation anticipée d'activité pour les salariés postés ou exerçant des travaux pénibles, remplacé par un nouveau dispositif beaucoup moins généreux.

Autres acteurs qui subissent cette politique, ce sont les sociétés sous-traitantes qui, sans cesse mise en concurrence sont obligées de réduire leur coûts. Et bien sûr, ce sont les salariés de ces sociétés qui en subissent les conséquences.

Le SPEA BN a depuis des années essayé de mettre en place un dispositif sécurisant les parcours professionnels de ces salariés, mais sans succès se heurtant à un patronat hostile et parfois sans l'appui d'autres organisations syndicales.

Depuis deux ans, avec l'aide de la fédération et du cabinet Syndex, le syndicat s'active pour mettre autour de la table de négociation le donneurs d'ordre, les entreprises sous-traitantes, les organisations syndicales et peut être d'autres organismes externes. Dans le cadre de la responsabilité sociale et sociétale de l'entreprise, nous souhaitons arriver à un accord sur l'organisation et l'encadrement de la sous-traitance autour du site de La Hague. Aujourd'hui, si dans notre démarche nous n'avons pas reçu de refus de la part des interlocuteurs patronaux locaux, rien ne se décidera sans l'aval du groupe AREVA. Actuellement, les échéances électorales ont mis un frein à toute décision de leur part. Dès la rentrée nous remettons le couvert.

Concernant notre organisation, le SPEA Basse Normandie s'implique et parfois s'investit fortement dans les structures multiples de la CFDT, quelles soient professionnelles ou interprofessionnelles. Concernant notre branche, je me suis déjà exprimé dans ce sens à l'Assemblée Générale de l'Union Métaux Normandie, au vu des moyens dont nous disposons, moyens revus fortement à la baisse, le syndicat privilégie son implication dans notre filière. Nous avons le privilège de bénéficier d'une Union Fédérale. D'ailleurs à ce sujet, le syndicat adhère totalement à l'arrivée au bureau fédéral, de représentants de certains secteurs d'activité, même si ils ne sont pas structurés.

Concernant les élections dans les TPE en fin d'année, le syndicat s'inscrit dans les initiatives fédérales ou interprofessionnelles pour que ces élections soient une réussite et donnent un résultat à la hauteur que la CFDT peut attendre.

Voilà l'essentiel que nous avons à vous dire aujourd'hui. Merci de votre attention et bon congrès à Nantes

Intervention du Syndicat Métaux Orne-Est

Notre syndicat Ornais s'est fortement impliqué dans la politique de structuration de développement et de formation syndicale durant tout ce mandat. C'était une priorité pour notre petit syndicat qui souffre cruellement de moyens. Les outils de la FGMM et différents guides et outils fédéraux, la qualité de ses modules de formation et de son réseau d'animation nous ont été d'une aide précieuse. La politique de communication et de visibilité de la CFDT s'est aussi améliorée et j'ai eu la chance de participer à une opération de visibilité lors de la manifestation lors du congrès de Saint Etienne, ce que le SMOE61 a su pratiquer lors de ses mobilisations sur les retraites dans le département ou la métallurgie menait et animait ces mobilisations. Des outils de communications appréciés et accrocheurs, au cœur des sections, ma Job aventure, la campagne « avec la CFDT tout a gagner » ou celle « la pénibilité ».

3 animateurs de formation syndicale pour notre petit syndicat et donc une forte politique de formation pour nos militants et responsables de syndicat. Cependant nous constatons depuis l'accord sur les voies de moyen du dialogue social que les entreprises nous font la chasse aux heures de délégations, droit syndical de plus en plus de pertes de salaire lors de formations syndicales, la FGMM ne doit pas laisser ça là !

Le développement ne peut se faire sans un minimum de structuration et de connaissances pour obtenir des résultats concrets pour les salariés. La politique envers les jeunes m'a permis de participer au groupe jeune de la FGMM et d'être en pleine effervescence mais aussi d'accéder aux responsabilités syndicales et devenir secrétaire adjoint du syndicat.

Concrètement sur un an c'est + 19.20% de cotis pour notre petit syndicat, +34.37% sur 4 ans soit +7.66 en moyenne par an. Ce résultat est le fruit de notre appropriation de la politique et de tous les outils fédéraux, sans oublier la motivation de tous nos militants, c'est donc le fruit d'un travail collectif et de notre ancien secrétaire de syndicat J. Favre. Mais aussi grâce aux soutiens et appuis de notre Union Métaux de Normandie et son ancien secrétaire général Alain Larose a qui nous souhaitons bonne continuation. Merci.

Intervention du Syndicat Métaux Caen

Intervention au congrès FGMM de Nantes, Syndicat Métaux Caen (C. Maire)

Mon intervention portera sur le développement syndical dans la filière micro-électronique du bassin de Caen. Dans la métallurgie autour de Caen, la CFDT a des sections de longue date dans le secteur automobile (comme RT, PSA, Bosch), des sections anciennes dans d'autres secteurs (comme Lisi ou Howmet) et des sections récentes dans le secteur de l'électronique issues principalement de l'éclatement de Philips Semiconductors.

Ce mandat marqué par la crise économique a vu disparaître plusieurs entreprises et par suite, plusieurs sections CFDT. Pourtant au cours de ce mandat, le syndicat Métaux Caen a enregistré une progression de 48% de ses adhésions en passant de 470 fin 2007 à 700 adhérents. Le contexte de perte d'emploi peut générer des adhésions si l'on suscite la confiance dans les actions menées.

Globalement l'ensemble des sections anciennes a progressé.

La forte hausse est venue du secteur de l'électronique après la vente de la branche semi-conducteurs de Philips en LBO à des fonds d'investissements américains. A ce moment là, Philips qui employait 1200 personnes est devenu NXP ; la CFDT comptait environ 35 adhérents début 2007 dont 4 cadres qui refusaient absolument d'être identifiés comme adhérents.

5 ans plus tard, après la vente de l'activité téléphonie sans fil, la fusion de la téléphonie mobile avec ST Ericsson, la fermeture des deux entités issues de ces restructurations, un plan social de 400 personnes avec fermeture de l'usine et reprise par une société indépendante nommée IPDiA, 4 essais d'activités qui n'intéressaient plus NXP, un plan social de 114 personnes chez ST Ericsson, et j'en oublie sans doute, combien y a-t-il eu d'adhérents ? Difficile de répondre et d'ailleurs Daniel notre trésorier s'arracherait les cheveux si je lui demandais d'extraire cette information de Gessy. Pour avoir fait partie de l'aventure, sur les 1200 salariés Philips de 2007, j'évalue à plus de 200 le nombre de personnes à avoir adhéré à la CFDT.

Avec l'action du syndicat, la première entité vendue en 2007 a vu adhérer à la CFDT 100% de ses effectifs après l'annonce de sa fermeture. L'équipe ST Ericsson a atteint 50% d'adhérents au cours de l'année précédant sa fermeture. De plus dans ces deux cas, les adhérents ont majoritairement été fidèles même s'ils ont changé de région ou d'entreprise.

Pourquoi est-ce compliqué de répondre à la question du nombre ? Aujourd'hui, les 200 adhérents CFDT issus de ce démantèlement industriel, on en trouve un peu partout : 90 chez NXP (18% de l'effectif), 30 chez IPDiA (30% de l'effectif), quelques uns dans les petites sociétés essayées, un certain nombre dans d'autres entreprises du bassin d'emploi un certain nombre dans d'autres régions, qui sont autant de ressources militantes pour notre organisation.

Une autre particularité : + de 70% de ces adhérents sont ingénieurs ou cadres. Quelles actions syndicales ont contribué à susciter la confiance ? Une pratique de proximité

- Beaucoup de tracts expliquant les positionnements
- Une pratique de négociation avec les directions
- La capacité à saisir le tribunal en référé, à plusieurs reprises. L'action en justice est parfois considérée comme un dernier recours non syndical : pourtant les sections dont je parle s'en servent pour établir le rapport de force, comme un levier de négociation qui n'exclue pas la négociation. Les salariés sont rassurés de cette capacité à se saisir pleinement de nos droits dans des situations d'injustice et face à des directions qui ne maîtrisent pas les décisions qu'elles déploient.

La section NXP a également fait usage du comité européen pour contrer les arguments de coût de la direction, en connaissant dans le détail les mesures sociales accompagnant la fermeture d'un site en Allemagne. Bien sûr, en prenant des précautions sur le fait que le système social n'est pas directement transposable.

Je voudrais saluer la mobilisation exceptionnelle des 114 salariés de ST Ericsson aujourd'hui licenciés, qui ont enchaîné de nombreuses actions institutionnelles, militantes et médiatiques pendant un an avec une solidarité exemplaire. Des ingénieurs et techniciens souvent soupçonnés d'être d'indécrottables individualistes ont fait 5 semaines de grève suivie par 85% du personnel en début de mouvement.

Le syndicat a épaulé ses équipes pendant ces années de restructurations et de développement. L'union métaux Normandie a beaucoup travaillé sur la question des compétences territoriales. Avec les sections dont j'ai parlé, des propositions ont été faites lors des états généraux de l'industrie, en faveur de l'innovation, dans le but de conserver les compétences sur le territoire, indépendamment des velléités de grands groupes pilotés par des objectifs financiers. La dispersion des adhérents est aujourd'hui une force pour savoir ce qui se passe dans les entreprises d'électronique du bassin caennais et poursuivre l'action syndicale territoriale.